

**Workshop of GEF MENARID Project Managers
“OPPORTUNITIES for Managed Aquifer Recharge”**

Amman, 11-14 Décembre, 2012

**Projet de Gestion des
Ressources Naturelles – phase II
(PGRN2)**

Unité de Coordination Centrale (UCC)
Direction Générale du Financement, des Investissements et des Organismes Professionnels
Ministère de l’Agriculture
TUNISIE

INTRODUCTION

- En Tunisie, l'eau est une source vitale pour le développement socio-économique qui est basé en partie sur l'agriculture en irrigué pour faire face aux besoins alimentaires de la population ainsi que les besoins en eau potable.
- Le secteur irrigué consomme 80% des ressources mobilisables

INTRODUCTION

- La mobilisation de l'eau de surface et des nappes a été toujours une priorité dans les programmes de développement régionaux en fonction des potentiels mobilisables identifiés dans chaque région du pays.
- Cette mobilisation des ressources en eau a été inscrite à travers les différentes stratégies nationales caractérisées par une planification rationnelle de réalisation des ouvrages hydrauliques (barrages, lacs, forages, puits, sources,...).

INTRODUCTION

Année	1956	1990	2008	2012	2016
Quantités d'eau mobilisées (milliards m3)	0.5	2.6	4.1	4.3	4.6
Taux de mobilisation	8%	57%	88%	90%	95%

Barrages	3	17	29	35	49
Barrages Collinaires	0	22	224	230	275
Lacs collinaires	0	83	827	950	1800
Forages profonds	500	1800	5017	5300	6000
Puits de surfaces	20000	100000	138000	138000	138000

INTRODUCTION

- Depuis 1990, le Ministère de l'Agriculture a établi plusieurs programmes de gestion des ressources naturelles dont l'objectif est de maîtriser l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles du pays dont l'eau est un facteur sensible qui a été pris en compte dans tous les programmes récents de développement du milieu rural.

INTRODUCTION

- Les stratégies de mobilisations et de gestion des ressources en eaux sont accompagnées par la mise en œuvre de plusieurs réformes.
- Ces réformes sont d'ordres réglementaires, économiques, organisationnelles et institutionnelles visent principalement à :
 - L'amélioration de l'efficacité des réseaux collectifs d'irrigation et d'eau potable
 - L'amélioration de l'efficacité des systèmes d'irrigation individuels
 - La mise en place des systèmes tarifaires de l'eau permettant de réduire les gaspillages et favoriser l'économie d'eau
 - L'implication des groupements de développement agricole (GDA) dans la gestion de l'eau depuis la source jusqu'aux lieux d'utilisation.

PGRN2

Objectif de développement

Améliorer les conditions de vie des communautés rurales dans **3 gouvernorats** du projet (*Jendouba, Kasserine et Médenine*) en terme:

- **D'accès à l'infrastructure et aux services de bases, d'une amélioration durable du revenu,**
- **De meilleurs pratiques de gestion des ressources naturelles par la promotion d'une approche intégrée de développement communautaire;**

Objectif d'environnement

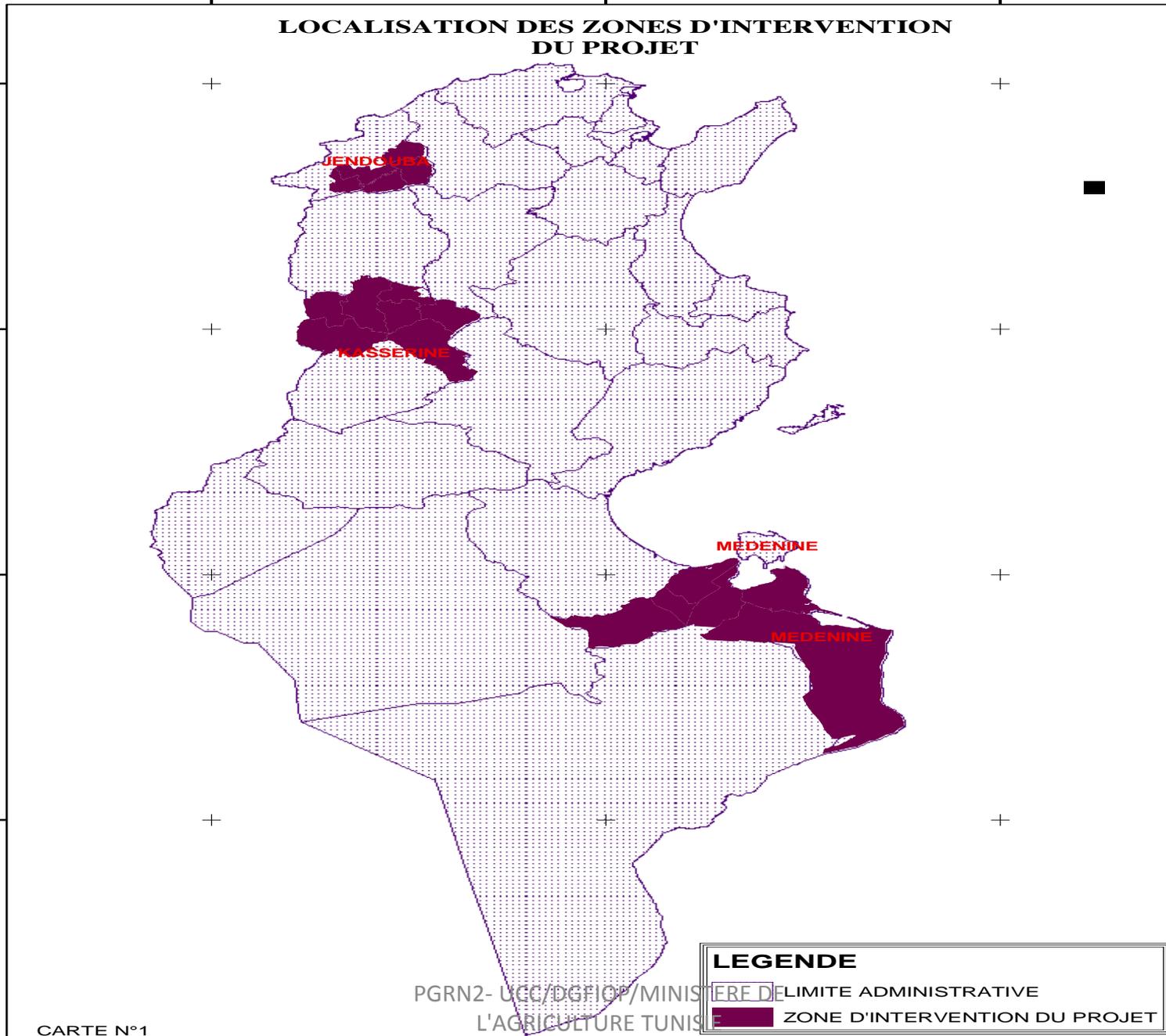
Réduire la menace de dégradation des terres et du changement climatique sur les systèmes de production agricoles vulnérables dans les zones ciblées tout en développant des options pour remédier au problème de la pollution d'origine terrestre affectant la Mer Méditerranée;

394264

594264

794264

LOCALISATION DES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET



4117004

3917004

3717004

3517004

LEGENDE

- LIMITE ADMINISTRATIVE
- ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

PGRN2- UCC/DGFIOP/MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE TUNIS

CARTE N°1

394264

594264

794264

-
- **Durée** : 5 ans (de 2011 à 2015)

 - **Coût total**: **68 Millions de \$EU** soit environ
88 MDT (taux : 1 \$EU=1.3 DT)

 - **Schéma de Financement** :
 - 36,1 millions \$EU prêt Banque Mondiale
 - 9,73 millions \$EU don FEM
 - 14,59 millions \$EU Budget de l'Etat
 - 7,22 millions \$EU Agriculteurs

Composante 1: Appui aux investissements des Plans de développement participatif (PDP)

Le FEM intervient pour cofinancer les actions suivantes :

- a. Amélioration de l'accès aux services conseil agricoles.
- b. Développement de l'arboriculture
- c. Développement de l'élevage
- d. Operations de remembrement des terres en sec
- e. Développement de zones pastorales, sylvo-pastorales et sylvicoles.
- f. Promotion des activités génératrices de revenu (AGR).
- g. Conservation des eaux et des sols.

Composante 2: Soutien au développement de l'utilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture (Financement: 100% FEM)

- ✓ Une étude d'avant projet des ouvrages de transfert des EUT du Grand Tunis vers les zones d'utilisation à l'intérieur du pays;
- ✓ Soutien de deux actions pilotes pour l'utilisation de l'eau usée traitée en agriculture (Kasserine et Médenine)

Composante 3 : Renforcement institutionnel et sensibilisation

- Renforcement institutionnel aux niveaux local et régional :
 - Renforcement de la capacité des GDA ;
 - Renforcement de la capacité des CRDA ;
- Renforcement institutionnel au niveau national ;
- Communication et sensibilisation sur la gestion durable des terres et sur les questions environnementales ;

Rôle du PGRN2 dans la préservation des nappes aquifères

- L'intégration de la Gestion Durable des Terres par la réalisation des travaux de conservation des eaux et du sol et en améliorant la gouvernance des ressources;
- Assurer une meilleure gestion des ressources en eau et le renforcement des capacités d'adaptation pour réduire la vulnérabilité du secteur agricole aux sécheresses prolongées et à la diminution des précipitations.
- Augmenter la capacité de résistance des terres productives aux inondations et sécheresses dans le contexte de la planification du développement local

Rôle du PGRN2 dans la préservation des nappes aquifères

- Projet soutiendra l'approche de gestion intégrée des ressources en eau tel que ***le reboisement*** afin de protéger les zones d'alimentation des eaux souterraines et de contrôler l'érosion et la perte de terre

Rôle du PGRN2 dans la préservation des nappes aquifères

- Réduire les risques de pollution des nappes aquifères grâce à la sensibilisation des sessions de sensibilisation des agriculteurs (utilisation des pesticides,...) et à travers des investissements destinés à diminuer la pollution diffuse générée par le secteur agricole, et en progressant vers les objectifs d'assainissement et de traitement des rejets d'eaux usées.

Rôles du PGRN2 dans la préservation des nappes acquifères

- Assurer des synergies avec les autres programmes et projet :

La mesure de la réduction des pertes en sols sera effectuée en collaboration le **programme LADA** soutenu par la FAO et le PNUE pour les mesures des pertes en sols.

Merci pour votre attention